

Informations de base

2026/2688(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Normes techniques de réglementation précisant les mesures et garanties à mettre en œuvre par les fournisseurs de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) pour séparer leurs activités de notation ESG de leurs autres activités

Complétant [2023/0177\(COD\)](#)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

3.70.20 Développement durable

En attente de la décision de la commission parlementaire

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
21/04/2026	Publication du document de base non-législatif	C(2026)02495	
21/04/2026	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
29/04/2026	Annonce en plénière de la saisine de la commission		

Informations techniques

Référence de la procédure	2026/2688(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2023/0177(COD)
État de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission	ECON/10/05618

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2026)02495	21/04/2026	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	